

 La version que vous consultez n'est pas définitive. Ce programme peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **optionnel**

Domaine d'études principal : **Histoire, histoire de l'art et archéologie**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Sigle du programme: **VISU2MC** - Cadre francophone de certification (CFC): 7

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	4
Programme	4
Programme détaillé par matière	4
Cours et acquis d'apprentissage du programme	10
Informations diverses	11
Conditions d'accès	11
Evaluation au cours de la formation	14
Mobilité et internationalisation	14
Gestion et contacts	14

VISU2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce master de spécialisation entrecroise les apports de l'Histoire de l'art et des Sciences de l'information et de la communication. Dans un monde où l'image sous ses formes multiples occupe une place centrale, ce programme entend répondre à de réels besoins en termes de formation à l'analyse des images et de compréhension des enjeux de fascination et de craintes suscitées par celles-ci. Il a pour ambition de rapprocher les perspectives historiques et contemporaines avec une attention portée à tous les médiums iconiques (peinture, estampe, photographie, cinéma, télévision, bande dessinée, image numérique, ...) ainsi que par une volonté de décloisonner l'approche traditionnellement séparée de chacun de ces médiums.

Votre profil

- Vous êtes passionné.e par toutes les questions relatives à la place de l'image, sous toutes ses formes, dans nos sociétés du présent comme du passé.
- Vous êtes intéressé.e par une formation de pointe dans l'analyse de l'image et du visuel, grâce à des méthodes issues de l'histoire de l'art, des sciences de l'information et de la communication, comme de l'anthropologie et de la sociologie.
- Vous souhaitez redonner une profondeur de champ historique aux problématiques actuelles liées aux pouvoirs des images.
- Vous avez le projet de mettre ces connaissances et ces méthodes à profit dans un projet professionnel lié aux secteurs muséal, patrimonial, culturel, médiatique...

Votre futur job

Nos diplômé-e-s trouveront un emploi dans les domaines suivants :

- Enseignement
- Communication événementielle et culturelle
- Médiation muséale et culturelle
- Transmédia
- Recherche

Votre programme

Le programme se compose :

- d'un **tronc commun** de 45 crédits constitué d'un travail de fin d'études, d'un séminaire destiné à favoriser une approche dynamique et créative du rapport à l'image et de matières communes ;
- de **4 options** au choix (15 crédits) permettant à l'étudiant de spécialiser davantage son regard.

Deux options sont plus professionnalisantes : l'une centrée sur la médiation muséale (sur le site de Louvain-la-Neuve), l'autre sur la communication événementielle (sur le site de l'UCLouvain-Mons). La troisième option, organisée avec la KU Leuven, vise quant à elle à développer une approche critique du film et de la photographie. La quatrième option invite l'étudiant à réfléchir de manière critique et créative sur les changements profonds apportés par le numérique dans tous les domaines de la vie et dans les disciplines universitaires.

Ces 15 crédits peuvent également être choisis parmi les cours de ces 4 options.

VISU2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique, c'est-à-dire poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions visuelles passées et présentes, tel est l'objectif principal que le diplômé de master de spécialisation interfacultaire en cultures visuelles est appelé à atteindre. Ainsi, au terme de son cursus de 60 crédits, l'étudiant aura acquis une maîtrise active et intégrée d'un corpus de savoirs disciplinaires et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec expertise dans les différents domaines de la communication visuelle et de l'histoire des images.

Il pourra étudier et analyser une image ou un corpus d'images (quel que soit le médium), une problématique complexe en convoquant les méthodologies propres aux disciplines de la communication et de l'histoire de l'art tout en aiguisant son regard critique.

Il pourra mener un travail de recherche original et personnel brassant une quantité importante et diversifiée d'informations selon une démarche systématique et rigoureuse ; fera preuve d'une capacité d'autonomie dans la gestion d'une recherche, d'un projet personnel et plus largement dans la mise à jour de ses connaissances.

Ainsi, ce master vise à former des acteurs ouverts sur le monde culturel et socioprofessionnel, essentiellement dans ses dimensions visuelles, capables de s'y intégrer avec facilité et efficacité.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Penser et agir en tant qu'acteur culturel critique : Poser un regard réflexif et critique sur la société au travers de ses productions visuelles passées et présentes.

1.1. Être un citoyen actif conscient des enjeux actuels liés aux productions visuelles en les replaçant dans un réseau socioculturel et historique complexe ;

1.2. Faire preuve d'indépendance intellectuelle dans le raisonnement, porter un regard critique sur des productions visuelles à travers une grande diversité de médiums (cinéma, télévision, vidéo, photographie, peinture, sculpture, gravure...);

1.3. Penser et agir dans la multi- et l'interdisciplinarité en s'ouvrant à d'autres cadres conceptuels et méthodologiques en vue non seulement d'engranger des connaissances mais d'être capable de construire soi-même ce savoir.

2. Maîtriser des savoirs : Maîtriser de manière active et intégrée un corpus de savoirs disciplinaires (histoire de l'art, anthropologie de l'image, sémiologie, sociologie, narratologie, études culturelles...) et pluridisciplinaires (connaissances, terminologies, problématiques, méthodes, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec expertise dans les domaines de la communication visuelle et de l'iconologie.

2.1. Maîtriser un socle de savoirs dans les domaines de la communication et de l'histoire de l'art ;

2.2. Maîtriser des savoirs spécialisés dans des domaines encore plus spécifiques (visual studies, iconologie, anthropologie du visuel, sémiologie...);

2.3. Articuler et confronter des savoirs issus de disciplines connexes (histoire, anthropologie, sociologie, etc.) ;

2.4. À partir des savoirs acquis, contribuer au développement de nouveaux savoirs dans le domaine des études sur les cultures visuelles.

3. Appliquer les méthodologies disciplinaires : Étudier et analyser une image ou un corpus d'images, une problématique complexe en convoquant les méthodologies propres aux disciplines de la communication et de l'histoire de l'art.

3.1. Étudier une image ou un corpus d'images, tous médiums confondus, à travers une analyse technologique, sémiologique, anthropologique, iconologique... ;

3.2. Être capable de les resituer dans leur contexte historique et socioculturel, d'en comprendre les interactions et les enjeux ;

3.3. Réfléchir à l'apport de nouvelles méthodes et faire évoluer ces méthodes dans un souci d'adaptation aux situations concrètes et diverses.

4. Effectuer une recherche en appliquant une démarche scientifique : Mener à bien un travail de recherche original et personnel brassant une quantité importante et diversifiée d'informations selon une démarche systématique et rigoureuse.

4.1. Construire et traiter des problématiques spécifiques autour d'un sujet donné. Faire preuve d'un raisonnement clair et structuré en appliquant, et en adaptant, si nécessaire, des cadres conceptuels donnés ;

4.2. Effectuer une recherche sur un sujet ou une problématique donné : décrire, organiser et synthétiser les données de manière systématique et rigoureuse. Critiquer et confronter les documents ;

4.3. Interroger le corpus d'informations de manière pertinente : y appliquer les méthodologies disciplinaires tout en y apportant son propre regard réflexif et critique, construisant un travail neuf et personnel sur la problématique ;

4.4. Communiquer de manière scientifique et pédagogique, oralement et par écrit, les résultats de sa recherche.

5. Gérer de façon autonome son travail et son parcours de développement : Faire preuve d'une capacité d'autonomie dans la gestion d'une recherche, d'un projet personnel et plus largement dans la mise à jour de ses connaissances.

5.1. Gérer en autonomie un travail de recherche en appliquant une démarche scientifique et en transposant les savoirs et les méthodologies à des problématiques nouvelles et des situations pluridisciplinaires ;

5.2. Planifier et gérer son propre parcours, poser des choix personnels dans sa formation ;

5.3. Développer sa curiosité intellectuelle : être intéressé et ouvert aux perspectives d'évolution et de changement tant dans le domaine des connaissances que dans celui des méthodes de médiation de ces savoirs ;

5.4. Être acteur de sa formation : gérer de manière autonome l'acquisition et la mise à jour de ses connaissances et de ses savoir-faire ;

5.5. Gérer son temps et planifier les étapes de la réalisation d'un projet.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (45 crédits), constitué de :
 - 15 crédits pour le travail de fin d'études ;
 - 10 crédits de séminaire ;
 - 20 crédits de matières communes ;
- et de 15 crédits d'option ou de cours au choix.

VISU2MC Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [45.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊙ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

● LVISU2990	Travail de fin d'études		FR [q1+q2] [] [15 Crédits] 🌐
● LVISU2100	Séminaire en cultures visuelles		FR [q1+q2] [30h] [10 Crédits] 🌐

○ Cours au choix (20 crédits)

20 crédits à choisir parmi les cours suivants

⌘ LCOMU2200	Genre, cultures et représentations		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LCOMU2221	Analyse des productions cinématographiques [M]	Sébastien Fevry	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LCOMU2605	Analyse des séries télévisées [M]		FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LCOMU2619	Nouvelles narratologies et transmédia		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ MCOMU2703	Etudes culturelles	Sébastien Fevry	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LFIAL2292	Art et littérature		FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
⌘ LGERM2826	Comics, adaptation and decolonization	Véronique Bragard	EN [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
⌘ LHART2220	Iconologie et sociologie de l'art		FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
⌘ LHART2240	Visual Culture Studies and Art History	Alexander Streitberger	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LHART2360	L'art des nouveaux médias	Alexander Streitberger	FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊙ 🌐
⌘ LHART2370	Histoire de la gravure et de l'image imprimée	Ralph Dekoninck Joël Roucloux	FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊙ 🌐
⌘ LHART2410	Iconologie et anthropologie de l'image	Ralph Dekoninck	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊙ 🌐
⌘ LHART2420	Art et photographie		FR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
⌘ LMUSI2450	Art et musique	Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [15h] [5 Crédits] ⊙ 🌐

Options et/ou cours au choix

L'étudiant choisit :

- soit une option de 15 crédits ;
- soit 15 crédits de cours au choix parmi les cours des quatre options.

Il est également possible, moyennant l'accord du secrétaire de jury, de prendre maximum un cours d'un autre programme.

- > [Option en communication événementielle](#) [prog-2024-visu2mc-lvisu801o]
- > [Option muséologie et médiation muséale](#) [prog-2024-visu2mc-lvisu802o]
- > [Option Photography and Film](#) [prog-2024-visu2mc-lvisu803o]
- > [Option en cultures et éthique du numérique](#) [prog-2024-visu2mc-lfia1800o]
- > [Cours au choix](#) [prog-2024-visu2mc-lvisu805o]

Option en communication événementielle [15.0]

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Cette option est organisée à l'UCLouvain-Mons

o Contenu

● MCOMU2702	Communication et production événementielle		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
● MCOMU2109	Pratiques de communication culturelle		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
● MCOMU2114	Communication des organisations culturelles	Sarah Sepulchre	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

Option muséologie et médiation muséale [15.0]

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu

● LHAGI2500	Muséographie : Aspects organisationnels	Joël Roucloux	FR [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐
● LHAGI2540	Muséologie : enjeux actuels	Joël Roucloux	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ LHAGI2550	Médiation muséale et patrimoniale		FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
✘ LHAGI2560	Séminaire de méthodologie de la médiation muséale et patrimoniale		FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐

Option Photography and Film [15.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Cette option est organisée à la KU Leuven

o Contenu

● EVISU2500	Photography and Visual Culture (KU Leuven)		EN [q2] [26h] [5 Crédits] 🌐
● EVISU2501	Photo Hybrids (KU Leuven)		EN [q2] [26h] [5 Crédits] 🌐
● EVISU2502	Film and Literature (KU Leuven)		EN [q2] [39h] [5 Crédits] 🌐

Option en cultures et éthique du numérique [15.0]

Le numérique a transformé nos vies et notre culture à tel point que tout se passe aujourd'hui dans « l'espace numérique » puisque notre propre espace, notre temps et notre existence sont tous profondément numérisés. Dans la « culture de la connectivité », le numérique est omniprésent, nous sommes, d'une manière ou d'une autre, toujours en ligne, tandis que la technologie n'est plus seulement « à portée de main », mais s'infiltré et fusionne déjà intimement avec nos pensées, nos sensations, et même nos corps.

L'option en cultures et éthique numériques propose des cours axés sur ces changements profonds apportés par le numérique dans tous les domaines de la vie et dans les disciplines universitaires. Elle invite les étudiants à réfléchir de manière critique et créative aux évolutions à grande échelle qui en résultent et les dote des compétences et des outils nécessaires pour aborder leurs sujets dans une perspective d'avant-garde, actuellement très nécessaire, véritablement efficace et globale.

Les sujets et les applications pratiques enseignés dans cette option ouvrent également le champ de nos domaines de spécialisation à des points de vue interdisciplinaires plus larges, nous rendant ainsi prêts à être professionnellement polyvalents et à réussir dans un monde numérique profondément transformé.

<https://sites.uclouvain.be/chairealtissia/>

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu:

● LFIAL2010	Enjeux culturels et éthiques du numérique - Chaire Altissia		FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
● LFIAL2020	Code et Culture : Python pour les humanités numériques - Chaire Altissia		FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly

o Un cours parmi : (5 crédits)

✂ LFIAL2630	Méthodes de traitement automatique du langage	Cédric Fairon	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly
✂ LFIAL2640	Introduction à la programmation en Python pour les sciences humaines	Paul Bertrand	FR [q2] [22.5h+15h] [5 Crédits] 🌐
✂ LFIAL2650	Analyse critique de l'intelligence artificielle		FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly
✂ LHIST2600	Pratiques numériques dans les métiers de l'histoire Ce cours est accessible uniquement à l'étudiant en master en histoire ou ayant suivi la mineure en histoire.	Aurore François	FR [q2] [15h] [5 Crédits] ○ 🌐

⌘ LEPL2210	Ethics and ICT	Axel Gosseries Olivier Pereira	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 > <i>Facilités pour suivre le cours en français</i>
⌘ LANTR2115	Séminaire d'Anthropologie du Numérique : technologie, jeux vidéos et mondes virtuels	Olivier Servais	EN [q2] [15h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LCOMU2640	Education aux médias et littératie médiatique	Thibault Philippette	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LDEMO2640	"Big data" : capture et analyse de données massives	Christine Schnor	EN [q2] [20h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LEUSL2113	Digital Europe	Christophe Lazaro	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ LSOC2002	Sociologie du numérique	Eric Mangez	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

Cours au choix [15.0]

L'étudiant choisit 15 crédits parmi les cours des quatre options. Il est également possible, en accord avec le [secrétaire de jury](#), de prendre maximum un cours d'un autre programme.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

VISU2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'École royale militaire.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'École royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux litteras 1° et 2° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

§ 2. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, l'étudiant porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, qui ne lui donne pas accès aux études de master de spécialisation en vertu du paragraphe précédent peut toutefois y être admis par le jury des études visées, aux conditions complémentaires qu'il fixe, si l'ensemble des études supérieures qu'il a suivies ou les compétences qu'il a acquises sont valorisées par le jury pour au moins 240 crédits.

§ 3. Par dérogation à ces conditions générales, aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les autorités académiques peuvent également admettre aux études de master de spécialisation les porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat délivré hors Communauté française qui, dans ce système d'origine, donne directement accès aux études de troisième cycle, même si les études sanctionnées par ces grades n'y sont pas organisées en cycles distincts ou en cinq années au moins.

Conditions d'accès spécifiques

1° Le [Master de spécialisation en cultures visuelles](#) est **accessible directement**, sans complément de formation, aux candidat-es titulaires :

- Soit d'un grade académique de master, délivré en Communauté française ou en Communauté flamande de Belgique, dans un des domaines suivants :
 - Philosophie ;
 - Théologie ;
 - Langues, lettres et traductologie ;
 - Histoire, histoire de l'art et archéologie ;
 - Information et communication ;
 - Sciences politiques et sociales ;
 - Sciences juridiques ;
 - Criminologie ;
 - Sciences économiques et de gestion ;
 - Sciences psychologiques et de l'éducation ;ou d'un grade similaire délivré par l'École Royale Militaire ;
- Soit d'un grade académique de deuxième cycle (licence, master) correspondant à l'un des grades précités délivré en Communauté française, en vertu des dispositions antérieures au décret du 31 mars 2004, ou en Communauté flamande de Belgique ;

- Soit d'un titre ou grade étranger reconnu équivalent par la Communauté française de Belgique à l'un de ceux mentionnés ci-dessus.

Pour les titulaires de tout autre diplôme, belge ou étranger, l'admission se fait **sur dossier** ; pour autant que les candidat-es puissent se prévaloir d'une expérience personnelle ou professionnelle et/ou de résultats académiques antérieurs jugés suffisants par la commission d'admission, en vertu d'une décision de cette dernière et aux conditions complémentaires qu'elle fixe, les candidat-es titulaires :

- Soit d'un grade académique de master autre que ceux mentionnés ci-dessus, délivré en Communauté française ou en Communauté flamande de Belgique ;
- Soit d'un grade académique de deuxième cycle correspondant à l'un des grades précités délivré en Communauté française de Belgique en vertu des dispositions antérieures au décret du 31 mars 2004 ;
- Soit d'un titre ou grade étranger jugé comparable à l'un de ceux mentionnés ci-dessus et valorisé pour au moins 240 crédits par la commission d'admission.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **B2** du [Cadre européen commun de référence](#) .

À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de l'Université justifiant un enseignement en français peut être acceptée.

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DELF](#) ou [TCF](#).

3° Aucune valorisation de crédits (dispense) ne sera accordée pour un cours ayant mené à l'obtention d'un grade précédent.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Consultez le site [Valorisation des acquis de l'expérience](#)

Les candidat-es qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience professionnelle ou personnelle significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au Master de spécialisation en études de genre sur la base d'une procédure d'admission individualisée aux conditions fixées par l'art. 119 du décret du 7 novembre 2013.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Lors de la procédure d'évaluation (dossier VAE et entretien), le jury vérifie si les aptitudes et connaissances du ou de la candidat-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond aux critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED** (voir <https://www.whed.net/home.php>)
- Parcours antérieur comportant **minimum 4 années d'études supérieures** (équivalant à 240 crédits européens), débouchant sur un diplôme de 1er cycle ;
- Pour les titulaires d'un **diplôme hors Belgique**:
 - **moyenne générale d'au moins 60%** (12/20) pour l'ensemble du cycle d'études réussi dans l'établissement d'origine et donnant accès à ce programme ;
 - **attestation officielle d'une maîtrise de la ou des langue(s)** au niveau requis (voir les conditions spécifiques d'accès) à joindre au dossier de demande d'admission. L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Toute absence de document lors de la demande en ligne doit être justifiée (voir [les questions fréquemment posées du Service des inscriptions de l'UCLouvain](#), et plus particulièrement « [Comment faire, si lors de ma demande en ligne, on me demande une pièce dont je ne dispose pas encore ?](#) »).

Les demandes d'accès sur dossier jugées recevables sont transmises à la Faculté par le Service des inscriptions. Les dossiers ne répondant pas à ces critères sont écartés d'office.

Critères d'admissibilité

Les demandes d'accès sur dossier transmises en Faculté par le Service des inscriptions de l'UCLouvain font l'objet d'un examen par le jury du programme selon les conditions d'accès spécifiques détaillées ci-dessus.

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;

- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme
- **Lettre de motivation originale**. Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation. Tout plagiat ou recours à l'intelligence artificielle pour la rédaction du courrier adressé au jury constitue un motif de dépréciation du dossier.
- **Expérience acquise**. Si le diplôme d'accès a été obtenu il y a plus de 5 ans, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2025-2026 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce [document](#) .

Procédures d'admission et d'inscription

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription>.

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à info-fial@uclouvain.be.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Pas de possibilité de séjour Erasmus dans le cadre de ce master.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédrick Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures ([EHAC](#))

Responsable académique du programme: [Alexander Streitberger](#)

Jury

- Président: [Alexander Streitberger](#)
- Secrétaire: [Sébastien Fevry](#)
- 3e membre du jury restreint: [Ralph Dekoninck](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be